

radio-télévision canadienne sur les satellites, le système de télévision à antenne collective (STAC), les microondes dans ce système, la politique commerciale, l'extension des services, la radio FM, l'intégration et l'organisation rationnelle de la radio-télévision canadienne, études dont il est fait mention dans le hansard du 24 novembre 1969, à la page 1137 en réponse à la question n° 82.

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, le Conseil de la radio-télévision canadienne m'informe que les études dont il est fait mention dans l'avis de motion n° 271, portant production de documents, se fondent sur des renseignements financiers secrets, communiqués au Bureau fédéral de la statistique à titre confidentiel, conformément à la loi sur la statistique.

Pour les motifs précités, et à la demande du Conseil de la radio-télévision canadienne, je prierais le député de bien vouloir retirer cette motion.

[Traduction]

M. Rose: D'accord, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: La motion est retirée.
(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

LE RAPPORT SUR L'ATTITUDE DES INDIENS

Motion n° 300—**M. Howard (Skeena):**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport sur l'attitude des Indiens, rapport qui s'appuie sur une visite, le 16 juillet 1969, à la réserve des six nations et qui a été présenté au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien par la maison Berger, Tisdall, Clark and Lesley Ltd., et dont on fait mention à la page 6 du rapport trimestriel sur les relations publiques (juin, juillet et août 1969), de ladite maison?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Réservée.

M. l'Orateur: Réservée.

LE RAPPORT SUR LA FAISABILITÉ D'UN OLÉODUC ALBERTA-MONTRÉAL

Motion n° 308—**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport de faisabilité rédigé au ministère de l'Industrie et portant sur la construction d'un oléoduc de l'Alberta à Montréal.

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, comme on l'a annoncé à la Chambre l'année dernière en réponse à une demande analogue, des documents internes de travail ont été rédigés de temps à autre sur les diverses politiques pétrolières. Mais ces documents sont confidentiels et on ne peut les déposer.

Voilà pourquoi le ministre de l'Industrie et du Commerce espère que le député voudra bien retirer sa motion.

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, étant donné que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) a cité des passages de ce rapport et a annoncé ce qui est censé en être la conclusion, il me semble que les représentants ici ont le droit de le connaître.

L'hon. M. Macdonald: A reporter à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

LE RAPPORT SUR LE TARIF DES FICELLES D'USAGE AGRICOLE

Motion n° 343—**M. Saltzman:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport de la Commission du tarif concernant *La ficelle à lier et la ficelle servant à emballer les produits agricoles*.

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le rapport en question a été déposé à la Chambre par le ministre des Finances le 20 juin 1969, comme document parlementaire 85B. Dans les circonstances, le représentant consentira peut-être à retirer sa motion.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, nous avons enfin trouvé le moyen d'obtenir des renseignements. Il s'agit de demander quelque chose que nous savons déjà.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

M. l'Orateur: Les autres avis de motions sont-ils réservés?

Des voix: D'accord.

QUESTIONS ORALES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION—LES RESTRICTIONS À LA HAUSSE DES PRIX

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations qui nous donnera sûrement des renseignements très francs et étoffés.

M. Bell: Surtout étoffés.

L'hon. M. Stanfield: Je demanderais au ministre si, ayant pour ainsi dire méprisé et craché sur les principes directeurs comme instrument de lutte contre l'inflation pendant deux ans, tandis que l'inflation allait bon